

Liste des pièces administratives obligatoires

Service A.S.H.-PA/ Bureau des Equipements Direction de la Population Agée et des Personnes Handicapées

POUR LA PERSONNE AGEE SOLLICITANT L'AIDE SOCIALE
☐ L'intercalaire de demande d'aide sociale signée par le Maire et le bénéficiaire/ou son représentant légal.
 si le bénéficiaire est dans l'incapacité de signer : joindre un certificat médical d'incapacité de signer (quand l'état de santé ne lui permet pas de signer ou quand il n'y a pas de mesure de protection)
☐ Photocopie du ou des livret(s) de famille complet(s). ou attestation sur l'honneur portant mention des noms, prénoms, date et lieu de naissance des enfants, ainsi que leurs adresses)
☐ Copie de l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu.
\square Copie des justificatifs des pensions de retraites / guerre et de la Caisse d'Allocation Familiale.
☐ Copie de l'échéancier de paiement de la mutuelle
☐ Copie de la carte de sécurité sociale
☐ Copie des justificatifs d'identité (C.N.I – Passeport –Titres exigés pour séjourner régulièrement en France – en cours de validité - ART L11-2 DU CASF).
☐ Justificatif de domicile (quittances de loyers ou titre de propriété, actes de vente ou de viager ou de donation, taxe d'habitation)
- à défaut, attestation sur l'honneur datée et signée de l'hébergeant précisant les périodes d'hébergement (joindre une copie de la pièce d'identité).
☐ Jugement de tutelle ou curatelle (s'il y a lieu)
POUR LES PERSONNES AGEES DE 60 à 65 ANS
☐ Tout document justifiant du versement d'une pension de retraite au titre d'une inaptitude au travail / ou une décision d'incapacité permanente au moins égale à 80% reconnue par la MDPH ou la COTOREP / ou une Carte Mobilité Inclusion invalidité GIR 1/2
POUR LES PERSONNES PROPRIETAIRES :
☐ Copie de l'acte de propriété ou copie de la taxe foncière



Liste des pièces administratives obligatoires

Service A.S.H.-PA/ Bureau des Equipements Direction de la Population Agée et des Personnes Handicapées

POUR LES OBLIGES ALIMENTAIRES (ENFANTS, GENDRES ET BELLES FILLES)

☐ Copie du livret de famille complet
□ Copie de l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu.
☐ Copie de la carte de sécurité sociale
☐ Copie des justificatifs des ressources (salaires, pensions retraites)
☐ Certificats de scolarité concernant les enfants de plus de 16 ans et de moins de 25 ans.
☐ Copie du jugement de divorce le cas échéant
☐ Copie du justificatif de domicile
En cas de changement de situation récent, fournir tous les documents attestant de la nouvelle situation.